



CLASSIQUES  
GARNIER

HUMBLEY (John), NEVEU (Franck), KERLEROUX (Françoise), « Comptes rendus », *Cahiers de lexicologie*, n° 73, 1998 – 2, p. 209-223

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4325-1.p.0213](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4325-1.p.0213)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2012. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## COMPTES RENDUS ET CHRONIQUES

**HERMANS, Ad (éd.), *Les dictionnaires spécialisés et l'analyse de la valeur*, Actes du Colloque organisé en avril 1995 par le Centre de Terminologie de Bruxelles (Institut Marie Haps). Louvain-La-Neuve, Peeters, 1997, 286 p.**

L'analyse de la valeur appliquée aux dictionnaires est une spécialité désormais bien connue de l'Institut Marie Haps, et le rédacteur de ce volume, Ad HERMANS, est l'auteur d'un rapport remarquable sur le sujet, cité au cours des débats.

En guise de première initiation à la méthodologie qui sous-tend les travaux, A. PUTTAERT de l'Association pour le développement de l'analyse de la valeur présente dans « Principes de l'analyse de la valeur appliqués au processus de l'information » les grandes lignes directrices de l'approche et l'historique de son développement. Il souligne que la démarche lexicographique et terminologique gagne à incorporer dans sa pratique la consultation méthodique des utilisateurs, car ceux-ci n'ont pas toujours les besoins que l'on pourrait s'imaginer. On ne manque pas de voir le lien avec d'autres pratiques industrielles, telles que les cercles de qualité, qui finissent par inspirer les linguistes, comme on peut le juger d'après, par exemple, l'annonce d'un numéro spécial de *La Banque des mots* sur la qualité en terminologie.

M. SLODZIAN dans « Un obstacle à la conception de nouveaux outils : l'approche discontinue et fragmentaire de l'objet 'dictionnaire' » expose clairement les insuffisances d'une terminologie et d'une lexicographie fondées sur une approche exclusivement analytique et donc en fin de compte réductionniste. S'appuyant sur les acquis de la linguistique cognitive, ce chercheur propose une lexicographie plus franchement orientée vers l'utilisateur, qu'il soit spécialiste ou non, niant au passage la division entre savoirs communs et spécialisés et en posant un principe de reconnaissance de la division linguistique (et donc lexicographique) du travail. L'article se termine sur une démonstration qui s'appuie sur un grand nombre d'exemples.

W. MARTIN apporte une contribution significative et hautement positive au débat sur les relations entre terminologie et lexicologie, qui a fait l'objet d'un numéro de *Hermes* en 1996, par exemple. Dans « LSP dictionaries, term banks, terminological databases: a lexicologist's point of view » l'auteur présente une solution au problème de

la prise en compte des besoins inévitablement divergents de différents types d'utilisateurs, solution qui a l'avantage de réconcilier les deux sous-disciplines. Il considère que les bases de données terminologiques devraient être conçues d'une façon très complète, notamment en incorporant une description linguistique compatible avec les grandes bases lexicographiques. À partir de cette base, il serait possible de dériver différents types de dictionnaires techniques ou spécialisés en sélectionnant les informations linguistiques pertinentes.

Bien que l'article de R. de BEAUGRANDE, « Text linguistics, discourse analysis and the discourse of dictionaries » ne porte pas sur les dictionnaires de spécialité (son souci en matière de terminologie se résume ici au rôle de la définition des termes techniques dans les dictionnaires généraux), le lecteur sera enchanté par la vivacité de sa démonstration des avantages de la « nouvelle lexicographie ». Celle-ci s'inspire de l'analyse du discours (sous-entendu dans sa version anglo-saxonne), de la psychologie cognitive, de l'intelligence artificielle et de l'exploitation des immenses corpus de textes désormais disponibles, surtout pour l'anglais.

M. van CAMPENHOUDT, dans « Évaluation des terminographies multilingues : le dictionnaire nautique du capitaine Paasch face au dictionnaire aéronautique de l'ingénieur Schlomann », puise dans une remarquable analyse de fond qu'il a réalisée dans le cadre d'un doctorat à l'Université Paris XIII. Le dictionnaire nautique se révèle un bien meilleur exemple de lexicographie spécialisée conceptuelle que celui de SCHLOMANN, longtemps considéré comme un modèle en son genre à la suite de la bénédiction (mais non sans confession) de la part du père fondateur de la terminologie, Eugen WÜSTER. Cette étude, abondamment illustrée, fait ressortir l'originalité du travail de PAASCH, et on admire, à un siècle de distance, le traitement exemplaire des relations parfois complexes entre hyperonymie et méronymie. Comme le dit van CAMPENHOUDT, le lecteur ne peut guère espérer profiter des dictionnaires s'il n'a pas une connaissance de leur typologie : la balle est donc aussi dans le camp des utilisateurs. On ne peut que souhaiter que ce jeune chercheur réalise une édition critique du monument de la terminologie préclassique afin de le faire connaître auprès des chercheurs.

Ph. THOIRON aborde l'analyse de la valeur des dictionnaires par le biais de la traduction. Dans « La terminologie multilingue et le traducteur », il met en avant une construction théorique qu'il appelle l'archiconcept, qui résume ce que les dénominations dans différentes langues ont en commun, en terminologie comparative mais surtout dans le cadre de la formation des traducteurs. Le lecteur qui s'intéresse à cet aspect de la question consultera avec profit le numéro 4 de *Meta* 1996 (vol. 41) sur la dénomination, où l'article de C. BOISSON notamment, indiqué ici comme à paraître, est effectivement publié.

M. CHANSOU, dans « Réalisation de produits terminographiques et observation de l'usage » cherche à intégrer une observation de l'usage dans les entrées de dictionnaires faisant mention de termes normalisés par les Commissions ministérielles de terminologie. Il s'appuie sur deux exemples : *vidéoclip* et *fixing*.

H.-J. STELLBRINK est un des rares auteurs à prendre l'analyse de la valeur au pied de la lettre. Dans « A cost/benefit analysis of dictionary-making. The example of the multilingual dictionary of the gas industry », il renonce à l'idée de faire cette analyse à partir du prix de vente en librairie d'un dictionnaire spécialisé. Un outil de référence terminologique fiable revient bien plus cher que ce que le public serait disposé à payer actuellement, ce qui explique d'ailleurs qu'un nombre trop important de dictionnaires

techniques sont faits par des personnes peu compétentes et sous-payées, d'où leur médiocre qualité. La solution, à ses yeux, est d'incorporer la terminologie dans le processus industriel, à l'instar de la normalisation industrielle, le bénéfice se traduisant en termes de qualité de la communication, surtout multilingue. Le tout est illustré, chiffres à l'appui, par l'exemple de son propre *Dictionnaire de l'industrie du gaz*.

M. PROCÈS fait avancer la connaissance d'une classe de dictionnaires généralement peu connue : « L'architecture et la construction : références, structures et apports du dessin ». Il étudie en particulier les rapports entre illustrations, normes et dictionnaires, brossant un tableau fascinant de ce monde lexicographique, avec force exemples.

Un autre domaine lexicographique nous est présenté par Z. GUÉVEL, qui, dans « Les dictionnaires français des affaires : quelques considérations sur les nomenclatures », rend compte d'une analyse minutieuse d'un grand nombre de dictionnaires en vue d'établir une maquette d'un grand dictionnaire des affaires qu'elle appelle de ses vœux. La recherche de base de cette communication a été effectuée dans le cadre d'une autre thèse de Paris XIII.

P. SANA, dans « La technique du "Thinking aloud" pour l'observation des usagers du dictionnaire », rend compte d'une expérience menée avec un double public : des étudiants de dernière année de traduction et des traducteurs professionnels. Le but était de mieux connaître l'usage qu'ils font des dictionnaires, généraux et spécialisés. Il en ressort que les étudiants se fient davantage aux dictionnaires bilingues, spécialisés ou non, qu'ils se servent de références en anglais, bien qu'il s'agisse de rendre un texte allemand en français, mais qu'ils négligent les sources de type encyclopédique, et qu'ils font moins appel aux spécialistes que les traducteurs confirmés.

J. HOORICKX-RAUCQ, dans « Limites et richesses de deux dictionnaires de base utilisés en traduction médicale », ne se limite pas en réalité aux dictionnaires mentionnés dans le titre (de DELAMARE et de GLADSTONE, connus de tous les traducteurs du domaine médical), car elle souhaite souligner l'importance primordiale pour le traducteur de consulter aussi, et même préalablement, des ouvrages de base sur le sujet, de préférence bilingues lorsqu'ils existent, comme le *Manuel Merck*, des encyclopédies et même des dictionnaires unilingues. L'essentiel de son message est en fait que les dictionnaires bilingues spécialisés ne sauraient être consultés avec profit qu'en complément de toutes ces autres ressources. Encore une fois, l'utilisateur a une part de responsabilité dans sa démarche.

R. COSTA-BARTHE prend comme point de départ dans « Die Fachwörterbücher der Wirtschaft und die Wende : Bestandsaufnahme und Kritik » deux mémoires de diplôme de traduction, l'un sur le lexique de la Wende, ce grand tournant de l'histoire de l'Allemagne, l'autre sur la terminologie des Treuhandanstalte, agence fiduciaire chargée de la privatisation des entreprises publiques de l'ex-Allemagne de l'Est. Elle compare les résultats avec les termes de la réunification présents dans des dictionnaires généraux et spécialisés, unilingues et bilingues, et elle commente de nombreuses définitions relevées dans ces pages. Elle constate que ce vocabulaire spécifique est bien mieux représenté dans les grands dictionnaires unilingues "nationaux" que dans les dictionnaires spécialisés, et que les bilingues se trouvent souvent embarrassés pour proposer des équivalents dans d'autres langues.

« La gestion des déchets : néologie et approche contrastive allemand-français », de A. VANSTEELENDT, est une bonne illustration de la difficulté lexicographique qui existe lorsqu'il s'agit de représenter dans un dictionnaire bilingue des systèmes notionnels en décalage, comme c'est le cas du recyclage des déchets en Allemagne et dans les pays de langue française. L'auteur constate l'inadéquation des dictionnaires existants devant la complexité d'une situation changeante et fortement liée aux décisions politiques de plusieurs entités (les états, l'Union européenne, d'un côté, les entreprises de l'autre), et elle fait une proposition de ce que doit être la base de terminologie à mettre en place avant d'aborder la traduction en français de textes spécialisés allemands du domaine. Elle fait remarquer au passage la richesse néologique du domaine dans les deux langues, le faible recours fait à l'anglais et les différences d'usage entre le français de Belgique et de France.

Comme plusieurs autres enseignants qui témoignent dans ce recueil, Y. Van QUICKELBERGHE fait appel à ses étudiants pour étudier la « Terminologie de la masse monétaire et des agrégats monétaires dans les dictionnaires. Stratégies d'utilisation des dictionnaires par les apprenants ». Contrairement aux autres, cependant, elle s'attache aux aspects purement matériels des ouvrages en question : reliure, typographie, correction matérielle, systèmes de renvois et d'index, mise en page en particulier. Elle constate, au niveau du contenu, que les meilleures encyclopédies sont celles qui proposent des connaissances d'un niveau légèrement supérieur à celui qu'elle suppose être celui des étudiants.

Chacun sait que la terminologie institutionnelle de pays à systèmes juridiques divers pose des problèmes quasi-insolubles d'équivalence, mais qui doivent néanmoins être résolus si la communication doit avoir lieu. On apprend dans « Les équivalences dans la législation sociale », de P. SANZ MORENO et M. SERRANO CABEZAS que ces problèmes sont présents même dans des systèmes administratifs différents, sans que le cadre juridique soit différent. L'exemple qui illustre ce problème est le vocabulaire des allocations familiales en Espagne et en Belgique, et le reflet qu'en donne la banque de terminologie européenne, Eurodicautom. Ils comparent les vedettes, les définitions, les notes et les synonymes de fiches de la banque portant sur les notions retenues, en interrogeant séparément pour le français et pour l'espagnol. Le résultat, comme on aurait pu s'y attendre pour un sujet si ciblé, a laissé les auteurs sur leur faim. Ils proposent, pour remédier à la situation, d'avoir recours à la néologie non seulement pour rendre les concepts qui n'existent pas dans l'autre communauté linguistique, mais également ceux, bien plus nombreux, dont l'application diffère entre les deux systèmes. Ils proposent par ailleurs que la définition soit obligatoire et systématique, et que les notes indiquent clairement les différences et le degré de ressemblance. La documentation doit bien sûr être constamment actualisée.

Dans « Contraintes d'un dictionnaire multi-domaine : la terminologie de la logopédie », Cl. CAMPOLINI, V. van HÖVELL et P. GORGEMANS rendent compte des démarches entreprises dans le cadre de la création d'un dictionnaire, dont le point de départ est le désir de certains spécialistes de disposer d'une terminologie de leur domaine. Elles évoquent les problèmes posés par l'incompatibilité des théories qui sous-tendent cette nouvelle discipline, les choix de critères de sélection des termes, la rédaction des définitions, bref, toutes les décisions qu'on doit prendre en terminologie. Ceci n'est pas très original, mais on profite d'un exposé très éclairant des difficultés, même si le point de vue de l'utilisateur est quasiment absent.

Le volume s'ouvre par une allocution d'ouverture prononcée par M. GARSOU, qui souligne la pertinence du sujet du colloque pour le Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) en matière de développement des langues de spécialité. L. DEPECKER tire de toutes ces communications des idées novatrices dans « Conclusions », surtout dans l'exploitation des nouveaux supports (CD-ROM, Internet), qui rendent superflues les différences prétendues entre terminologie et lexicographie.

John HUMBLEY  
CTN – LLI – INaLF  
Université Paris 13

**Georges-Elia SARFATI, *Dire, agir, définir. Dictionnaires et langage ordinaire*, préface d'Oswald Ducrot. Paris, L'Harmattan, Coll. "Logiques Sociales", 1995, 256 p.**

Quoi de plus simple en apparence, de plus courant, et de plus légitime aussi, que la consultation d'un dictionnaire de langue maternelle. Que l'orthographe se dérobe derrière le voile obscur des graphèmes étymologiques, des redoutables géminées ou des homophonies périlleuses, que la valence d'un verbe dissuade de recourir à son emploi, que certains infléchissements sémantiques du lexique conduisent à la recherche de synonymes appropriés à la formulation juste de l'idée, ou encore que la lecture fasse surgir un mot abstrus sur quoi vient buter l'interprétation de l'énoncé, le dictionnaire, dans sa tranquille évidence, est là qui s'impose comme l'auxiliaire essentiel d'une forme de transparence de la communication. Il est ainsi, éminemment, un objet social, dont ni l'utilité, ni la fiabilité ne semblent devoir être contestées. Cet objet familier, par son existence même, figure dans le champ du savoir linguistique comme le vecteur accueillant d'une philosophie du sens commun, qui donne à penser que les mots frayent tout naturellement l'accès aux choses, et qu'ils sont de manière indéfectible au service de la pensée, qui les sollicite pour prendre la forme la mieux adaptée à son expression, celle du langage naturel.

La description sémantique du lexique ne peut donc être menée sans une théorie préétablie du langage, plus précisément sans une théorie préétablie du sens, les entrées du dictionnaire déterminant d'une certaine manière l'entrée dans le domaine sémantique. C'est à ces options théoriques implicites de la lexicographie que s'intéresse Georges-Elia SARFATI dans cet ouvrage, dont le sous-titre définit fermement l'objectif et l'ambition : *critique de la raison lexicographique d'un point de vue pragmatique*. De quelle nature est cette *raison lexicographique* ? On aura compris que se trouve ici visée l'emprise de la conception représentationnelle du langage sur les dictionnaires de langue. Ce que les développements de la pragmatique linguistique ont permis de faire apparaître, c'est précisément l'existence de ce traitement singulier du sens, traitement dont l'évidence même a longtemps crypté les contours théoriques. La lexicographie représentationnelle

décrit le sens des mots en énonçant les propriétés que l'objet doit réunir pour que le vocable puisse lui être appliqué. Elle vise ainsi davantage à développer une certaine forme d'érudition qu'à refléter la dynamique et la complexité de la matière lexicale engagée dans la communication verbale. Que serait une lexicographie pragmatique ? Il est sans doute un peu tôt pour le dire avec précision. Décrire ce que fait le locuteur quand il emploie le mot, subordonner le sens de l'unité en question à son rôle dans la communication, tels seraient sans doute les objectifs fondamentaux de l'entreprise. Et l'ouvrage de G.-E. SARFATI ne fait que les suggérer, car son enquête annonce un programme de recherche plus qu'elle ne développe les propositions méthodologiques nécessaires au remodelage de la discipline.

Cette critique épistémologique rigoureuse du corpus lexicographique repose ainsi pour l'essentiel sur l'examen minutieux de ses fondements philosophiques. Elle se déploie en sept parcours : (i) l'étude du traitement, dans les dictionnaires, de quelques notions lexicographiques fondamentales (le dictionnaire, l'usage linguistique, la lexicographie, la définition), p. 19-51 ; (ii) l'inscription du schème représentationnel dans le corpus lexicographique (particulièrement : le dictionnaire de langue comme expression de la philosophie linguistique du sens commun, les postulats du représentationnel – au moyen d'une discussion approfondie des thèses de François RÉCANATI développées dans *La Transparence et l'énonciation* –, ses concepts fondamentaux), p. 53-121 ; (iii) de la philosophie linguistique du sens commun à la pragmatique du langage (AUSTIN et la philosophie du langage ordinaire, la sémantique intentionnelle d'Oswald DUCROT), p. 123-129 ; (iv) l'état du savoir linguistique dans les dictionnaires de langue (le traitement des concepts linguistiques dans le corpus lexicographique), p. 131-155 ; (v) le statut théorique de la pragmatique du langage dans les dictionnaires de langue et de linguistique, p. 157-179 ; (vi) la représentation du concept de parties du discours et du concept de mot dans les dictionnaires de langue, p. 181-209 ; (vii) le statut des déictiques et des connecteurs dans le corpus lexicographique usuel, p. 211-229.

On entrevoit toute la richesse de l'enquête, qui peut être considérée comme une première contribution, mais majeure, à cette tâche de refondation de la lexicographie sur des bases pragmatiques. On pourra se demander toutefois, comme le fait Oswald DUCROT dans la préface, si l'idée même de dictionnaire n'est pas de manière consubstantielle attachée à cette doxa représentationnel, fort bien mise au jour ici, et si celle-ci, par conséquent, ne constitue pas à la fois la condition et la limite de toute entreprise lexicographique. L'aventure scientifique n'en serait alors que plus passionnante. Car il ne s'agirait pas seulement de restructurer un domaine ou même de remembrer un pan des sciences du langage. Il s'agirait d'inventer un nouvel objet social.

Franck NEVEU  
Université de Paris 7

**Martine TEMPLE, *Pour une sémantique des mots construits*. Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1996, 373 p.**

Martine TEMPLE a publié en 1996 aux Presses universitaires du Septentrion un important ouvrage intitulé *Pour une sémantique des mots construits*. L'importance ne tient pas tant au volume de l'ouvrage qui compte 373 pages grand format, qu'au sujet.

L'objectif de ce livre est de fournir la démonstration de ce que le sens et la référence des mots construits constituent des phénomènes spécifiques, dont on ne s'est guère encore soucié de donner une représentation. « Les faits observables sont nets : ni le sens ni le contenu et les frontières de la catégorie référentielle des mots *vitre* ou *chat* ne peuvent être déduits à partir du sens et de la catégorie référentielle d'autres mots du lexique ; le sens et la référence de *vitreux* et de *chaton*, en revanche, se définissent en fonction du sens et de la référence de *vitre* et de *chat*. » (p. 17). Or cette spécificité n'a jamais été constituée en objet d'étude. Pourquoi s'est-on passé plus longtemps d'une sémantique des mots construits que d'une sémantique des phrases ou que d'une analyse de la structure matérielle des mots construits, considérée en elle-même ? Pourquoi la sémantique lexicale a-t-elle tendanciellement traité toutes les unités lexicales comme si elles étaient des mots simples, et comme si l'autonomie de l'analyse du sens lexical était toujours garantie de toute corrélation avec des faits de structure ? De telles questions se posent après qu'on a lu les argumentations de M. TEMPLE.

Le travail d'analyse sémantique présenté ici s'inscrit dans le cadre d'une conception du "sens référentiel"<sup>1</sup> dont l'objectif est de prédire l'ensemble des référents désignables par les mots construits, par des calculs qui déduisent cette détermination de la référence à partir du sens lexical de l'unité considérée. M. TEMPLE formule ainsi son principe à l'orée du livre : « L'ensemble des analyses menées dans cette étude est soutenu par un principe d'adéquation référentielle imposée à la représentation du sens des unités lexicales [construites]. [...] S'agissant du sens lexical, l'analyse et la représentation sémantiques doivent faire apparaître les réseaux d'informations sémantiques qui connectent les mots à la (aux) catégorie(s) référentielle(s) qu'ils désignent. » (p. 18). On a donc un appareil d'analyse à trois termes : **sens lexical**, **référent(s) mondain(s)** et **catégorie référentielle**.

On voit que ce trio ne se superpose pas à celui que J.-C. MILNER<sup>2</sup> avait constitué avec **référence virtuelle** (= sens lexical), **référence actuelle** (capacité référentielle de l'unité en emploi : dans le contexte phrastique et discursif) et **segments de réalité**. Il y a à cela une raison, revendiquée dans le cadre de la théorie

1 Cf. par ex., G. KLEIBER, « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? », *Langages*, 1997, 87, p. 9-37.

2 J.-C. MILNER, « Réflexions sur la référence et la coréférence », in *Ordres et raisons de langue*, p. 9-17. Le Seuil, 1982.

morphologique élaborée par Danielle CORBIN et les chercheurs du groupe Silex<sup>3</sup> auquel M. TEMPLE appartient. C'est que les mots construits peuvent, de manière spécifique, être analysés du point de vue sémantique lorsqu'ils sont hors emploi. « Parce que les mots construits sont les produits d'opérations linguistiques qui façonnent non seulement leur forme mais aussi leur sens, c'est-à-dire qui interviennent à l'intérieur même des frontières du mot, leur sens peut être identifié indépendamment des contextes linguistiques et pragmatiques de leur emploi »<sup>4</sup>. Par **catégorie référentielle**, l'auteur décrit, si on la comprend bien, « les catégories qui reflètent extensionnellement les catégories sémantiques »<sup>5</sup>, c'est-à-dire la capacité programmée du mot à référer.

Le premier chapitre expose l'inaptitude des définitions lexicographiques à rendre compte du sens et de la capacité référentielle des mots construits. On peut débattre théoriquement en effet pour savoir s'il est légitime et fructueux de définir le sens d'un mot en définissant les "choses-nommées" par ce mot, qu'il s'agisse de fournir la liste des catégories extralinguistiques ainsi désignables, en restant par définition en dehors de l'exhaustivité extensionnelle, ou en recensant les propriétés capables de définir en intension l'ensemble de ces choses "nommées". Mais les propriétés sémantiques et référentielles propres aux mots construits interdisent tout passage au plus court qui irait de la caractérisation du ou des référents à la définition du sens du mot considéré. Pourquoi ? Parce que « si à un seul sens correspond toujours une seule catégorie référentielle, [en revanche] un seul sens et une seule catégorie référentielle peuvent se disperser dans des catégories extralinguistiques diverses » (p. 260). C'est là le caractère de polyréférence qui est au programme des mots construits. Il est donc « peu possible d'identifier le sens au travers des catégories extralinguistiques auxquelles renvoie un mot construit » (*ibid.*).

Ainsi un seul sens de *chinoiserie*, exemple privilégié ici tout au long du livre pour servir de lieu d'expérimentation aux techniques de définition disponibles, permet à ce nom de désigner des bibelots, des meubles, des aspects de décors, des attitudes, des procédures administratives, etc. C'est pourquoi, à définir les différents objets du monde dénommables *chinoiseries* comme "bibelot qui vient de Chine", "bibelot dans le goût chinois", "objet d'art venant de Chine ou réalisé en Occident selon le goût chinois", etc., le sens et la capacité référentielle du mot *chinoiserie* échappent nécessairement.

Le chapitre 2 cherche à vérifier si les « théories de sémantique lexicale permettent d'élaborer des analyses et des représentations du sens des mots construits rendant compte adéquatement de leur référence » (p. 63). Quatre théories sont testées à

3 URA du CNRS, dirigée par D. CORBIN, dont le titre est un acronyme de Syntaxe Interprétation Lexique.

4 D. CORBIN & M. TEMPLE, « Le monde des mots et des sens construits : catégories sémantiques, catégories référentielles », *Cahiers de Lexicologie*, 1994, 65, p. 5-26 ; voir en particulier p. 7.

5 Id., *ibid.*, p. 11.

l'aune du sens et des capacités référentielles de *chinoiserie* : la sémantique des conditions nécessaires et suffisantes, la sémantique du stéréotype, la sémantique du prototype et la sémantique conceptuelle, appellation qui renvoie aux travaux d'A. WIERZBICKA.

1) La sémantique des conditions nécessaires et suffisantes (CNS) : l'enjeu est de faire apparaître que le mode d'existence de certaines catégories désignées par des mots construits, telle(s) celle(s) des chinoiseries, contredit la définition des catégories sur laquelle s'est développée la sémantique structurale. En effet, des objets concrets susceptibles d'être dénommés *chinoiseries* apparaissent comme hétérogènes entre eux et la possibilité même de pouvoir appeler tel ou tel *chinoiserie* n'est pas clairement délimitée. D'autant que cette délimitation ne tient pas au fait que tel objet possède telle propriété inhérente, ce qui définit la possibilité même de catégorisation aristotélicienne, mais au fait que des propriétés de ces particuliers ont fait l'objet d'une évaluation (p. 68 : *-erie* instaure un point de vue axiologique). Enfin, « les catégories traditionnelles sont caractérisées par les propriétés partagées par leurs membres ; [or] les objets ne sont pas réunis dans la catégorie des chinoiseries en raison de la possession d'un ensemble de propriétés communes, mais en raison d'un partage de propriétés avec les membres d'une autre catégorie » (p. 69) : pour qu'un objet fasse partie de la catégorie des chinoiseries, il faut qu'il possède suffisamment et de façon suffisamment saillante, des propriétés de la catégorie des objets jugés typiquement chinois, sans en être nécessairement un. Ainsi la catégorie des chinoiseries n'a pas de propriétés propres : ce n'est pas une catégorie autonome et séparée des autres catégories ; elle n'est au contraire définissable que par rapport à une autre dont elle constitue pour ainsi dire le parasite (p. 69). La catégorie des objets susceptibles d'être appelés des chinoiseries n'entre pas dans le moule des catégories classiques.

2) Ce qui fait obstacle à ce que la théorie du stéréotype puisse rendre compte du sens et de la référence du mot construit *chinoiserie*, c'est la coexistence, dans le cas de ce mot, de catégories référentielles abstraites et concrètes. En effet, selon Hilary PUTNAM<sup>6</sup>, le sens d'un item lexical est le résultat d'une division du travail linguistique : l'extension du terme correspond à une connaissance scientifique, le stéréotype constitue l'idée conventionnelle que les locuteurs associent spontanément à un objet. Dans ce cadre, à *chinoiserie* seraient associées deux extensions différentes, et ceci conduirait donc nécessairement à distinguer deux mots homonymes. En effet, si on effectue le recensement des catégories extralinguistiques dénommées *chinoiserie* dans les dictionnaires, on trouve à la fois des objets concrets (ex. : bibelots dans le goût chinois) et des objets abstraits ("goût, manie de compliquer à l'excès, subtilités, ergotages, ruse"), hétéroclites les uns aux autres. Le fait que les deux types d'objets (assiette concrète dans le goût chinois, propension abstraite à la complication) portent le même nom ne pourrait être mis que sur

6 Le texte dont se sert M. TEMPLE est H. PUTNAM, *Mind, Language and Reality*, *Philosophical papers*, vol. 2. Cambridge University Press, 1975.

le compte du hasard par la sémantique du stéréotype. Or les noms *turquerie*, *douceur*, *bizarrierie*, *jeunesse*, etc., ont un comportement référentiel analogue : on trouve, dénommées par un nom unique, une (ou plusieurs) catégorie d'objets abstraits et une (ou plusieurs) catégorie d'objets concrets, phénomène en particulier récurrent pour les N en *-erie* qui ont dans leur structure morphologique un nom de pays.

3) Les deux versions de la sémantique du prototype sont à leur tour définies (p. 78-79). Leur mise en échec face au problème de la représentation du sens et de la constitution de la référence de *chinoiserie* tient cette fois-ci à leur façon de décrire les relations observables entre les catégories. En effet, la théorie standard du prototype met en évidence la hiérarchie des catégories entre elles (animal, chien, boxer) et dans cette hiérarchie, la pertinence d'un niveau de base (chien), qui constitue le point de référence cognitif. Ce faisant, la sémantique du prototype tend à n'étudier que les hiérarchies intercatégorielles inclusives. Or il existe d'autres moyens de catégoriser que l'inclusion de type taxonomique (p. 80). Et les "chinoiseries" ne sont justement pas incluses dans les objets d'art chinois.

D'autre part, selon la version étendue de la théorie du prototype, l'association de catégories référentielles à un mot est expliquée au moyen de la notion de "ressemblance de famille". Or, le sens du mot *chinoiserie* ne reflète pas seulement des opérations de catégorisation cognitive, mais aussi l'application d'opérations d'ordre linguistique qui construisent le sens de *chinoiserie* en fonction de la présence du mot *chinois*, et, ultimement, *Chine*, dans sa structure morphologique. En effet, tous les mots français qui présentent cet élément de structure morphologique (*chinois* A, *chinois* N, *chinoisement*, *chinoisier* et *chinoiserie*) sont associés à des propriétés référentielles qui présentent toutes de façon saillante la propriété COMPLIQUÉ. Autrement dit, la constitution des catégories associées aux mots construits est régie au moins partiellement par des opérations ayant lieu dans la langue même (p. 84).

4) M. TEMPLE résume enfin les hypothèses défendues par Anna WIERZBICKA, qui permettent de faire ressortir certains aspects spécifiques du sens des mots construits, « parce qu'elles n'en rendent pas compte », comme le dit avec humour la morphologue (p. 86). Dans l'entreprise de faire du sens des mots un portrait fidèle et d'en donner une définition positive (et pas seulement différentielle), A. WIERZBICKA vise à fournir une justification du fait que les différentes composantes sémantiques identifiées sont réunies et encodées par tel item lexical. D'où par exemple son insistance sur la raison d'être fonctionnelle de certains objets qui sont des artefacts. Mais avec cet objectif, elle se voue à l'examen du mot individuel, puisque ce que doit expliciter une définition, c'est la raison pour laquelle des traits particuliers se trouvent combinés au sein d'un concept encodé par un mot particulier. Il y a donc une indifférence de programme au fait que dans le cas de concepts encodés par des mots construits, les différentes composantes d'un concept sont encodées par un item lexical d'une forme particulière : présence de *chinois* (et composante

"complication"), présence de *-erie* (et composantes de la double référence à des catégories abstraite et concrète et du point de vue axiologique).

Le bilan négatif des deux premiers chapitres conduit l'auteur à chercher un modèle parmi les théories de morphologie dérivationnelle, en tant qu'elles ont pour objectif de rendre compte du fait que l'agencement des éléments composants du concept d'un mot construit est rapportable à la présence d'éléments morphologiques dans la structure et au sens de ceux-ci. L'enquête porte donc sur les théories morphologiques associationnistes, par opposition à celles qui ne s'occupent que de l'étude de la structure sans s'engager dans le traitement de l'interprétation des mots.

Les quatre théories de morphologie dérivationnelle associative présentées sont celles de François DELL, Morris HALLE, Mark ARONOFF, et Danielle CORBIN. Par principe associatif, ces théories fournissent une représentation sémantique associée à chaque règle de dérivation. Dans ces représentations, le sens du mot construit est traité comme le résultat d'une opération linguistique. Les représentations sémantiques y sont donc la transcription de l'opération linguistique, et comportent l'inscription d'une variable, X, qui vaut pour la forme et le sens de la base en cause.

Or M. TEMPLE montre très clairement que ces représentations sémantiques ne sauraient constituer une représentation convenable du sens de tel mot construit particulier appartenant à l'ensemble des mots construits par la règle considérée, quelle qu'elle soit. Si l'on prend l'exemple de N de propriété en *-ité* construits sur base adjectivale X, et si on transcrit l'opération linguistique en notant [X-ité], on présuppose alors par cette notation même que le N construit en *-ité* devrait décrire les mêmes propriétés que l'adjectif X. Or si *latin*, ou *féminin*, prédisent l'appartenance à la langue latine (*cette expression est latine*), ou l'appartenance à la classe des femmes (*les qualités et défauts féminins*), ni *latinité* (*la latinité de cette expression*) ni *féminité* (*la féminité de cette femme*) ne peuvent référer à cette propriété d'appartenance. Les possibilités référentielles de *latinité* face à *latin* ou de *féminité* face à *féminin* sont dissemblables (p. 117). « En remplaçant la variable X par des items particuliers dans la représentation sémantique associée à la règle de dérivation, on obtient une définition trop puissante de chacun des mots construits » observés (p. 119). Ces représentations sémantiques associées à la règle de dérivation ne constituent donc pas des définitions des mots construits ; mais alors qu'est-ce ? Ce sont des « transcriptions du plus petit dénominateur sémantique commun à un ensemble de mots construits par une règle morphologique » (p. 119). Autrement dit, le sens d'un mot construit comporte d'autres composantes que celle qui relève de l'application de la règle qui construit le mot.

Un important facteur de construction du sens et de la capacité référentielle d'un mot construit particulier, qui pourrait, une fois reconnu, être noté dans le cadre de la règle de dérivation, tient en effet au fait que la notion de base sémantique d'un mot construit ne se superpose pas à celle de sens associé au mot par ailleurs autonome : la base *éléphant* – de *éléphantique* ne comporte pas toutes les propriétés sémantiques répertoriées dans *éléphant*. Une preuve en est que, parmi les composantes du portrait complet du concept

*éléphant*, il y a probablement la couleur (cf. *gris éléphant*) mais que *éléphantescque* ne peut jamais renvoyer à la couleur (mais seulement à l'énormité et/ou à la maladresse : *cet acteur est devenu éléphantescque, allure éléphantescque*). On met ainsi au jour le phénomène de sélection parmi les propriétés sémantiques de la base.

Un second type de paramètre non inclus dans la transcription sémantique de l'opération linguistique elle-même tient à l'existence de la métaphore, les transferts de dénomination pouvant s'exercer et sur les mots simples (cf. *poire*) et sur les mots construits (cf. *bâtonnet*).

M. TEMPLE observe à cette occasion que les modèles de morphologie dérivationnelle sont soit trop programmatiques (l'article de Morris HALLE<sup>7</sup>), soit demeurent voués à rendre compte de ce plus petit dénominateur commun aux mots produits par la règle sans passer à la définition des mots individuels (DELL, ARONOFF). D'où la poursuite de l'enquête dans le cadre du modèle associatif et stratifié de D. CORBIN. L'enjeu essentiel d'une explicitation sémantique associée à un mot construit est alors précisé ainsi : il s'agit de « pouvoir représenter l'interface entre les opérations linguistiques responsables de la constitution de la structure du mot, les opérations linguistiques responsables de la constitution du sens du mot, et la référence de ce mot. » (p. 153).

Le chapitre IV est un beau morceau d'enquête morphologique qui intègre plusieurs recherches empiriques : l'analyse et la représentation du sens des adjectifs dénominaux construits sur des noms de lieux géographiques, l'analyse du sens des noms de propriété construits par *-erie*, et celle des sens sémantiquement dérivés (par opposition au sens construit par application d'une règle dérivationnelle) à partir d'un sens de nom de propriété. Plusieurs résultats très intéressants sont alors proposés à l'issue d'argumentations détaillées :

a) Un N de propriété retient tout ou partie des propriétés sémantiques de sa base adjectivale. On ne peut pas poser d'équivalence sémantique et référentielle stricte entre base et construit (p. 151), ou plus précisément entre un terme autonome, et le "même", pris comme base dans une construction.

b) Aux N de propriété en *-erie* a traditionnellement été attribuée la caractéristique de désigner des propriétés défavorables, c'est-à-dire d'être dépréciatifs. Il est prouvé que cet "air péjoratif" n'est pas dû au fait qu'ils seraient construits sur des bases adjectivales qui auraient elles-mêmes nécessairement un statut axiologique (*camaraderie* vs *pleurerie*). Mais le suffixe *-erie* s'attache à des bases « susceptibles de refléter un jugement de valeur sur leurs référents, parce que ces référents sont des propriétés attachées aux catégories qui constituent la culture et qui se démarquent de la norme », la nôtre (p. 168). Les propriétés dont *-erie* permet de construire le nom sont vues comme situées en dehors d'une norme culturelle.

<sup>7</sup> M. HALLE, « Prolegomena to a Theory of Morphology », *Linguistic Inquiry*, 1973, p. 3-16.

c) Les adjectifs dénominaux construits sur des noms de lieu géographique qui sont suffixés en *-ois* (*chinois*, vs *sibérien*, *savoyard*, *soudanais*) sélectionneraient seulement certains noms de lieux, ceux « à qui on reconnaît une identité d'ordre culturel » (mais ici l'auteur ne fournit pas d'indication claire permettant de savoir à quoi on reconnaît une identité de cet ordre).

d) Les adjectifs dénominaux construits sur des noms de lieux présentent trois types de traits sémantiques dans leur sens, qui ne sont pas nécessairement instanciés dans tous les contextes : cf. les contrastes *fleuve chinois/intrigue chinoise*, *steppe sibérienne/froid sibérien*, *plaine américaine/bar américain*.

e) Les bases de ces adjectifs dénominaux qui sont des noms propres sont l'occasion d'une argumentation qui fait l'hypothèse qu'un sens identifiant est associé à certains toponymes, et ce, pour pouvoir rendre compte des propriétés sémantiques des adjectifs construits à partir d'elles. Ces bases comporteraient un trait classifiant équivalant à "est un pays" et des traits caractérisants correspondant aux connaissances qu'ont les locuteurs sur le référent de ces bases : « dans les représentations que les locuteurs français se font du monde, le parangon de la catégorie des objets présentant de la complication est censé être chinois » (p. 183).

Enfin le chapitre V présente trois études de cas, comme des corollaires des généralisations précédentes ; les deux dernières outrepassent la question empirique et théorique de la représentation du sens et des capacités référentielles des mots en *-erie*, dont *chinoiserie* constituait le parangon, et par le fait elles contribuent à valider les principes et les méthodes qui définissent le modèle associatif de morphologie dérivationnelle élaboré par D. Corbin. Il s'agit de *espagnolade* et de *ébénisterie*. Ce dernier terme a été analysé dans un article collectif antérieur<sup>8</sup>. On a ici le détail de cette démonstration brillante et convaincante (p. 242-258) qui montre que si *ébène* figure dans la structure de *ébéniste*, le mot construit n'a pas le sens de "artisan qui travaille l'ébène", mais de "artisan spécialisé dans la fabrication de meubles de luxe" (définition du *Petit Robert*). L'ébène n'est que l'un des matériaux précieux employés en marquetterie. Et l'analyse permet ici de fixer que *ébène*, dans ce mot, ne renvoie pas au matériau du même nom, mais aux propriétés prototypiques d'être un bois exotique précieux. Le cas de *espagnolade*, (p. 225-241), proche en apparence de *chinoiserie*, en est distingué, parce que la base ne peut en être que le nom *espagnol* et non l'adjectif, et parce que *espagnolade* n'est pas un nom de propriété. L'analyse morphosémantique serrée présentée ici a pour enjeu supplémentaire de montrer que les catégories linguistiques ne sont pas de purs avatars de catégories cognitives, mais que, bien au contraire, « les règles linguistiques responsables de la construction des mots construits fonctionnent comme des principes de structuration des catégories associées à ces mots » (p. 226).

8 D. CORBIN, G. DAL, A. MÉLIS-PUCHULU et M. TEMPLE, « D'où viennent les sens a priori figurés des mots construits », *Verbum*, 1993, 1-2-3, p. 65-100.

La force et l'intérêt de ce livre tiennent au fait qu'il applique à la grammaire des mots construits les principes méthodologiques ordinaires de la linguistique : l'apparente exception à une hypothèse, l'écart entre une donnée empirique et une proposition théorique sont les leviers mêmes de la recherche, qui doit construire tout, non seulement les hypothèses et les démonstrations, mais délimiter l'observable, distinguer minutieusement des statuts linguistiques différents sous des apparences semblables. Ce mode minutieux consiste à démultiplier les niveaux d'analyse et les concepts opératoires autant qu'il apparaît nécessaire ; par exemple en ce qui concerne le sens d'un mot construit, il va falloir distinguer le sens prédictible à partir de la règle, le sens prédictible à partir du procédé morphologique, le sens prédictible à partir de la base, le sens découlant d'opérations linguistiques autres que dérivationnelles (métaphore, méronymie). Or ce caractère minutieux est la condition pour pouvoir avoir accès à des régularités qui structurent de grands comme de petits ensembles. Les noms de propriété désadjectivaux, les noms de propriété en *-erie*, en *-ité*, les adjectifs dénominaux, les adjectifs dénominaux à base de nom de lieu géographique sont des exemples du premier cas. Mais il existe aussi des paradigmes de petite envergure. M. TEMPLE fait ainsi état des trois cas où un N, homonyme d'un adjectif dénominal construit sur un nom de lieu géographique, désigne un objet concret : *chinois* ("passoire"), *arabesque* ("entrelac"), *égyptienne* ("type de caractère d'imprimerie" : ne devrait-on pas rajouter la *génoise* "frise provençale" et la *grecque* ?) ; ou elle rassemble les trois adjectifs en *-ol* à base de N de lieu (*cerdagnol*, *cévenol*, *espagnol* : ne devrait-on pas ajouter *romagnol* ?).

Toute la force démonstrative, comme l'intérêt heuristique de cette démarche de morphologie dérivationnelle menée selon le modèle de D. CORBIN, qui est ici le métier sur lequel est mis l'ouvrage, tient au fait qu'il s'agit non pas de faire le grand écart entre des propriétés sémantiques très générales découlant du mode de construction, et les propriétés désignationnelles de tel ou tel item lexical, mais bien d'occuper le terrain intermédiaire<sup>9</sup> et d'en faire le terrain de la recherche. Le point novateur est le suivant : « la partie du sens des mots construits qui ne coïncide pas avec le sens général associé à une règle dérivationnelle pourrait aussi ressortir à l'application de procédés réguliers » (p. 132). Il est question de ne pas s'en débarrasser hâtivement sous le nom d'idiosyncrasies, fourre-tout suspect à proportion de ses capacités infinies d'accueil, et de « viser à pouvoir rendre compte de ce qui est linguistiquement prédictible dans le sens lexicalisé des mots construits » (p. 137).

9 Cf. La position antérieure de F. DELL : « En général, les propriétés sémantiques d'une lexie X + d, où X est la base et d un affixe dérivationnel, ne peuvent être déduites dans leur totalité des propriétés sémantiques de X et de d. [...] C'est précisément parce que les propriétés d'une lexie ne peuvent toutes être déduites des propriétés des éléments qui la composent que cette lexie doit être apprise individuellement » (F. DELL, *Les règles phonologiques tardives et la morphologie dérivationnelle du français*, p. 137-138. Ph. Diss, MIT, Cambridge, Massachusetts, non publié, 1970).

Ce livre, qui reprend un travail de thèse, se lit de bout en bout sans que la curiosité se relâche, précisément parce qu'on est mené d'une main ferme dans une série d'observations empiriques. M. TEMPLE a utilisé les conceptions de ses prédécesseurs lorsque la critique lui en a paru utile, sans que son propos consiste à leur rendre justice en tout et pour tout. D'où un mode d'évaluation efficace, à mille lieues de toute compilation. Enfin, on peut répondre partiellement aux questions posées en commençant : il y a bien des raisons de principe pour qu'on se soit passé plus longtemps d'une sémantique des mots construits que d'une sémantique syntaxique ou de modèles généraux de sémantique lexicale. Face aux mots simples sanglés dans leur immunité due à l'arbitraire du signe, les mots construits, pour les locuteurs profanes du moins, apparaissent motivés, susceptibles de rendre des comptes et sur leur forme et sur leur sens et sur le rapport d'interdépendance entre les deux. Mais ils sont très souvent, ou même le plus souvent, décevants, pour les spécialistes : un principe de compositionnalité, si on le fait jouer à un seul niveau, celui de la règle de construction, ne rend pas compte des capacités référentielles effectives des mots construits<sup>10</sup>. Alors, pendant des décennies, on a jeté le bébé irrégulier avec l'eau du bain morphologique. Et la linguistique s'est pourvue d'un lexique défini comme le réservoir des irrégularités. Le travail de M. TEMPLE montre qu'il s'agissait d'un abandon, d'un manque à élaborer les catégories et les méthodes d'analyse. On se souvient de la fameuse formule de Karl VERNER refusant d'admettre les prétendues exceptions à la loi de Grimm : « Il doit y avoir une loi pour expliquer l'irrégularité. Le problème est de la trouver »<sup>11</sup>. C'est dans cette logique difficile que s'inscrivent les démonstrations et les résultats de ce livre.

Françoise KERLEROUX  
Université de Paris–X Nanterre

---

10 Pour une présentation du caractère prévisible des écarts entre le sens construit par la règle et le "sens référentiel", voir par exemple D. CORBIN, « La représentation d'une "famille" de mots dans le *Dictionnaire dérivationnel du français* et ses corrélats théoriques, méthodologiques et descriptifs », *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 1997, 26, p. 15-37, en particulier, p. 11-12.

11 Cf. Jean-Elie BOLTANSKI, *La linguistique diachronique*, p. 61. P.U.F., « Que sais-je ? », 1995.